

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mil treize

Le 13 décembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 6 décembre 2013

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIERMM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –
BOIVENT – TEILLET**EXCUSES** : MM. MERCIER – SUTRE**ABSENTS** : MME BOUDOIRE - MM. ALLEGRE – CALVET
– REMAUD**POUVOIRS** : M. MERCIER a donné pouvoir à M. TEILLET
M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

2013-12-06 D**OBJET : Choix du bureau d'étude pour l'aménagement de voirie autour de l'église**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la voirie autour de l'église se dégrade. Il propose au Conseil Municipal d'envisager un aménagement de l'ensemble des voies communales autour de l'église et du cimetière.

Monsieur le Maire précise qu'il est souhaitable de s'associer les compétences d'un bureau d'étude spécialisé et indique avoir consulté plusieurs prestataires.

Monsieur le Maire présente les offres qu'il a en sa possession et propose de retenir l'offre du bureau d'étude BETG d'Aigre pour un montant de 3 995 € HT.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de retenir l'offre du bureau d'étude BETG pour un montant de 3 995 € HT et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents s'y afférents.

Fait à Jauldes, le 16 décembre 2013

Le Maire**Eric SAVIN**